Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le 3/7/2025
ID : 057-215702077-20250630-2025063022-DE

FARÉBERSVILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	19	03	10

Séance du 30 juin 2025 sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 11 mars 2025.

PRESENTS : *Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - IDIZ (à partir du point n° 9) - ANANICZ - FRANGIAMORE – KHOUMRI - BECKENDORF (à partir du point n° 3) – KERMAOUI.*
MM. KLEINHENTZ - USAI - SATILMIS – OURIAGHLI - KLASEN - BOUMEKIK - PODBOROCZYNSKI - RAHAOUI - BAHFIR – ESTRADA (à partir du point n° 10).
PROCURATIONS : *Mme PIESTA - MM. BERBAZE - ANANICZ qui ont donné procuration respectivement à Mme KERMAOUI - MM. USAI – BAHFIR.*
ABSENTS EXCUSES : *Mmes RUSSELLO – MANGIONE - M. MILIOTO.*
ABSENTS : *Mmes CHEBLI - YILDIRIM - MM. LA LEGGIA - ELHADI.*

22 - Demandes de subventions exceptionnelles

Rapporteur : Mauro USAI

Exposé des motifs :

La Confrérie de la prune et de la quetsche organisera prochainement son chapitre 2025. Cette journée sera l'occasion d'accueillir de nombreuses confréries et de faire découvrir les spécialités locales. 120 personnes sont attendues au centre François Rabelais. La journée débutera à 8 h par l'accueil et la bénédiction des différentes confréries et l'intronisation de nouveaux membres. Un déjeuner dansant aura lieu à 12 heures.

Dans ce cadre la Confrérie sollicite une subvention exceptionnelle de 600 €.

La chorale « Clé de Far » sollicite également une subvention exceptionnelle pour lui permettre de mener à bien son projet d'envergure piloté et porté par le conservatoire de musique de Morhange auquel elle participera.

Plusieurs concerts sont prévus pour présenter l'œuvre « L'homme armé, une messe pour la paix » de Sir Karl Jenkins, œuvre porteuse d'un message de paix universel.

Les représentations auront lieu dans différents lieux de Moselle : Abbatiale de Saint-Avold, église Ste-Thérèse de Farébersviller, églises de St-Julien les Metz et de Vic-sur-Seille.

Les participants sont tous bénévoles. Toutefois des frais inhérents aux différents déplacements vont grever le budget de l'association.

La commission de la vie associative s'est réunie le 26 juin dernier pour examiner ces demandes.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 057-215702077-20250630-2025063022-DE

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal:

- décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 600 € à la confrérie de la prune et de la quetsche ;

- décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 250 € à la chorale « Clé de Far ».

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

MAIRIE DE FARÉBERSVILLER 57450

Le Maire
Laurent KLEINHENTZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »